



Bulletin municipal d'information



Chers albonnaises et albonnais,

J'avais envie de vous parler de la mise en place des îlots de propreté, des réunions de quartiers, des aménagements destinés à ralentir la circulation, de la mise en place prochaine de radars pour contrôler la vitesse des véhicules, du passage de l'Ardéchoise, du départ d'une étape du Critérium du Dauphiné, de la numérotation des habitations... bref du quotidien de notre commune. Et puis je me suis dit que tout cela était bien évoqué sur le site internet, répété et clarifié lors de nos nombreuses rencontres et finalement je vous propose (nos jeunes viennent de terminer leurs examens, avec succès j'espère) de « plancher » comme à l'école.

Faut-il tout réglementer ? Tout ce qui n'est pas expressément interdit est-il pour autant autorisé ? Dois-je demander aux gendarmes de verbaliser les stationnements abusifs ? Dois-je continuer d'envoyer des courriers relatifs à des dépôts sauvages d'ordures, à des nuisances qui pourrissent la vie des voisins ? Faut-il couper « de force » les branches d'arbres dangereuses ? Un jeune qui descend en moto un sens interdit peut-il encore me répondre « qu'est-ce que ça peut vous foutre ? » ... En d'autres termes le civisme, le respect, la simple politesse voire la courtoisie que la majorité d'entre vous pratique spontanément, ce dont je la félicite, sont-ils suffisants pour assurer le confort et la tranquillité de notre commune ? Ces questions vous me les posez à chacune de nos rencontres et dans le précédent bulletin j'évoquais déjà ce sujet plus que préoccupant : je me répète sûrement mais la foi et la confiance que j'éprouve à l'égard de l'immense majorité d'entre vous ne m'empêcheront pas de prendre toutes les mesures coercitives nécessaires pour que notre « vivre ensemble » l'emporte sur le « chacun pour soi et tant pis pour les autres ». Les spécialistes des excès de vitesse qui sont « à fond les manettes » en traversant Saint-Martin ou en descendant la route de Saint-Philibert ont été suffisamment prévenus. Ils seront bientôt touchés au porte-monnaie et verront diminuer leur capital points. Je ne les plaindrai pas, pas plus que ceux qui s'obstinent à stationner de façon illicite et souvent dangereuse. C'est l'été et il fait très beau je terminerai sur une note plus joyeuse : profitez des beaux jours, des vacances, des barbecues... très bel été à tous.

J.P. Payraud

Festivités

AOUT

29 & 30 aout Ball-trap ACCA

SEPTEMBRE

4 septembre forum des associations
 25 au 27 septembre Vogue Albon avec les conscrits

OCTOBRE

3 octobre Théâtre avec le Petit Soutier d'en face
 18 octobre Théâtre CCAS

NOVEMBRE

7 novembre Concert Horizon Musical
 11 novembre Matinée boudin + cross au stade de foot
 11 novembre concours de Belote de la paroisse à Andancette
 21 novembre soirée costumée avec l'AVPA

DECEMBRE

6 décembre loto du sou des écoles
 13 décembre matinée terrine ACCA
 19 décembre fête de Noël à St Martin des Rosiers

Edito 1

Vie de la commune 2

Vie albonnaise 3

Autour de l'école 4

Ambroisie 5

Vie associative 6

Vie associative 7

Infos pratiques 8



Ilots de propreté

Les premiers îlots de propreté sont opérationnels. Ils se trouvent à l'entrée ouest de Saint Martin des Rosiers et sur le parking de la tour. La commune a obtenu l'ajout d'un espace de tri sélectif sur ce site, évitant ainsi aux habitants un double déplacement fastidieux. Nous vous rappelons que les nouveaux îlots, comme les anciens conteneurs sont destinés à recevoir les ordures ménagères en sacs de 80 litres maximum. Les autres déchets tels que cartons, verres, plastiques sont à déposer dans les bacs du tri sélectif. Les déchets encombrants doivent être apportés en déchetterie, la plus proche se situant à Andancette. Il manque encore un site destiné à remplacer celui dit « silo ». Plusieurs solutions sont à l'étude. Le site du Bancel, à côté de Louise Michel et celui du Creux de la Thine ne sont pas encore opérationnels.



Panneaux d'affichage

Is sont installés les nouveaux panneaux affichages. Réservés à la vie associative, ils permettent de vous faire connaître, d'afficher vos manifestations. vous les trouverez à l'entrée du lotissement «les quarterrés», sur la place du Creux de la Thine, sur le parking de La tour, à saint Martin.



Vie de la commune

Sécurisation bas de Saint-Romain

Se sont trois séries de quilles qui sont venues améliorer la sécurité rue de la Bascule et rue du Dauphiné. Elles permettent un vrai ralentissement de la vitesse. Un passage piéton, qui fait la liaison entre la ruelle des écoliers et l'arrêt des bus a été réalisé pour une plus grande sécurité des collégiens et des étudiants qui traversent quotidiennement la route. Un passage piéton a également été tracé route d'Anneyron après le croisement des routes du Bancel, rue Épaone, route du Dauphiné et route d'Anneyron. Le marquage de la zone de danger et le zébra de l'arrêt de bus ont été repeints ainsi que les bandes blanches signalant un rétrécissement de la route. Nous vous rappelons que le village et les hameaux de notre commune sont soit en zone 50 soit en zone 30. Respecter les limitations de vitesse, c'est une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la route et surtout une sécurité pour tous. Les piétons et les vélos qui les utilisent sont bien peu de chose contre une carrosserie de voiture en excès de vitesse.



Parking Saint-Martin des Rosiers

C'est pour permettre aux riverains de la place de l'église à St Martin d'accéder plus facilement chez eux, qu'un parking, dont l'accès se fait par l'allée Revol, a été créé. L'encombrement de la place de l'église posait de gros soucis aux habitants. Cette dernière est maintenant en stationnement interdit. Pour les personnes à mobilité réduite, un emplacement de stationnement temporaire leur est réservé. Il se trouve au fond de la place au plus près de l'entrée de l'église. Pas plus d'un quart d'heure devant l'église. Bon stationnement à tous..

Réunion avec les conseillers départementaux

Le 19 juin 2015, Pierre JOUVET et Patricia BOIDIN, Conseillers Départementaux sont venus à la rencontre des élus d'Albon. Plusieurs sujets ont été abordés : urbanisme/aménagement du territoire/culture/patrimoine. Nous avons aussi évoqué les différents projets concernant la commune afin que le département apporte son soutien dans leurs réalisations. Cette réunion a été enrichissante et constructive.



V

ie albonnaise

Réunion de quartier

C'est plus d'une cinquantaine d'habitants de Saint Martin des Rosiers et de Saint Philibert qui est retournée sur les bancs de l'école ce vendredi, puisque c'est sous le préau de l'école de Saint Martin des Rosiers, avec la pluie pour compagnie, que s'est déroulée cette troisième réunion de quartier. Monsieur Payraud, maire de la commune a rappelé les devoirs et les pouvoirs de la commune et de la Communauté de communes. Il a également parlé des actions menées par la commune. La mise en service du terrain multisports à Albon, la mise en sécurité du bas du village à Albon (ralentissement de la circulation), la démolition de la maison Bonneton, la création d'un parking à Saint Martin des Rosiers entre autres. Ont été évoqués les projets, les réflexions en cours tels que



la restructuration de l'ancienne école et de la mairie, la réfection du pont vers l'école Louise Michel, les vestiaires du stade. Avant de donner la parole à l'assistance, Monsieur Payraud a tenu à rendre publiques ses indemnités de fonction ainsi que celles de ses conseillers présents à la réunion.

Le questionnement des habitants a porté sur :

- La vitesse, la sécurité à Saint Martin. La municipalité et le département ont déjà planché sur ce problème. La rue principale du hameau étant très étroite, il est impossible d'installer des chicane comme à Saint-Romain. Le département déconseille fortement les gendarmes couchés. Un retracement des passages piétons a été proposé.
- La numérotation des maisons, ce projet est déjà bien avancé. Nous espérons sa mise en place avant la fin 2015.
- Une question sur l'assainissement a été posée. La Communauté de communes étudie diverses pistes. A ce jour Saint Martin dépend d'une lagune.
- L'entretien de plusieurs parties de chemins communaux, la dégradation du mur de l'école, autant de petits soucis on été portés à notre attention et pourront trouver rapidement une solution.
- Le Bancel et ses radiers, ses débordements on également fait parler d'eux. La compétence rivière dépend de la Communauté de communes. Cette dernière est bien consciente de tous les problèmes existants et va proposer des solutions tout en respectant la loi sur l'eau. Tout cela est complexe. Nettoyer sans troubler l'eau. Entretien des abords, tout est contrôlé. Trop ! pour les utilisateurs de ces radiers ou les riverains du Bancel.
- Les poubelles, c'est le premier îlot de propreté en service sur la commune. Le tri sélectif n'a pas encore rejoint la plateforme, cela ne devrait pas tarder.
- La transfert de l'école de Saint Martin à Saint Romain. La nécessité des travaux pour pouvoir accueillir les deux classes de Saint Martin n'est pas à l'ordre du jour.
- Les normes de l'école de Saint Martin.
- Maintien de la gratuité du bus entre les deux écoles.
- Sécurisation de la bascule.
- Un projet d'éclairage du nouveau parking est à l'étude.
- Une demande de chauffage d'appoint pour l'église lors des funérailles pendant la saison hivernale.
- Si la commune avait son quota de logements sociaux.
- Le devenir de l'ancienne école à Saint Romain.
- Indemnités du président et des vice-présidents de la Communauté de communes.
- Le pouvoir de la commune vis à vis d'une personne qui n'entretient pas son extérieur. Cette question, nous a été posée par écrit par une personne absente à la réunion.

Réunion publique au quartier de la Tour

C'est une trentaine d'habitants qui ont assisté à cette deuxième réunion publique au quartier de la Tour. Le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis de réaliser cette rencontre en plein air.

Jean Pierre Payraud a expliqué les fonctions du maire : j'ai en charge la protection de l'ordre public, l'application du PLU, la gestion et l'entretien des 2 écoles, la mise en place des TAP communaux. Le maire met en œuvre l'action sociale avec l'aide du CCAS. Notre commune dispose d'une bibliothèque/médiathèque gérée par une association. La commune entretient les infrastructures sportives. Je suis officier de l'état civil. Je mets en place des élections et n'oublions pas la gestion de la voirie.

Jean Pierre Payraud rappelle le bon état des finances de la commune depuis plusieurs mandats ce qui permet de pouvoir continuer à réaliser de nouveaux projets :

- Le début des travaux de la réfection de la mairie avec la mise aux normes de nos bâtiments publics accès PMR (personnes à mobilité réduite).
- Le remplacement du pont de Bancel à côté de la salle des fêtes est à l'étude.
- Projet de création d'un Eco Quartier à côté de l'école Louise Michel.

Les relations avec la Communauté de communes Porte de DromArdèche, rôle économique, social, culture, tourisme, environnement, urbanisme (la Comcom instruira les dossiers permis de construire des particuliers comme ceux des entreprises)



TROTEC : une nouvelle entreprise sur PANDA



Le développement économique et l'emploi sont au cœur des préoccupations des élus de Porte de DrômArdèche. Inscrite au sein du projet de territoire Porte de DrômArdèche 2020, l'ambition d'accueillir de nouvelles entreprises, et ainsi de favoriser la création d'emplois, se concrétise aujourd'hui par l'installation de la société TROTEC à Albon ha-meau du Creux de la Thine avec une usine de recyclage alimentaire de pointe.

TROTEC est leader européen sur le marché du recyclage des coproduits alimentaires d'origine végétale qu'elle transforme en matière première pour l'industrie des aliments composés pour animaux. Concrètement, elle récupère ces coproduits auprès des fabricants de produits alimentaires (biscuits mal emballés, pralines à la forme imparfaite, produits non conformes suite à des interruptions ou des pannes de production...) pour les transformer en aliments pour animaux.

Trotec est une entreprise familiale créée en 1968, établie à Furnes en Belgique, et dirigée par deux sœurs : Sigrid et Dorethé Pauwelyn. L'entreprise est présente en France depuis 1980. C'est un bel exemple d'initiative mêlant développement durable et innovation technologique dans une filière qui se professionnalise depuis peu. Trotec s'inscrit pleinement dans un projet d'écologie industrielle, la seconde vie donnée à ces produits recyclés permet d'économiser des surfaces agricoles et de préserver notre environnement*.

Aussi, grâce à une belle croissance ces dernières années, les dirigeants ont souhaité mettre tous les atouts de leurs côtés en s'installant sur le territoire de Porte de DrômArdèche qui leur permettra d'accroître leur activité et de rayonner sur le reste de la France. Pour cette implantation, ils ont été conseillés par la société NOVELIGE, filiale de VINCI CONSTRUCTION France (spécialisée dans le développement, la conception et la réalisation de bâtiments clés en main dans le domaine industriel, tertiaire et logistique) depuis la recherche foncière et le développement du projet immobilier jusqu'à la livraison.

La nouvelle usine de transformation sera dirigée par Filip Defeyter et emploiera à terme 30 à 35 personnes.

A

utour de l'école

Fin de l'année scolaire, ce n'est pas moins de 184 enfants qui ont été accueillis au sein de nos deux écoles. Une année avec un grand changement avec les temps activité périscolaire. Les enseignantes ont proposé de belles activités pendant le temps scolaire. Le cirque, visite du centre de tri et visite du nouveau musée à Valence, des actions autour de la grande guerre, le cross, du cinéma, un spectacle de Porte de DrômArdèche, un projet avec la forêt des contes, séances au Sirtom, carnaval, kapla géant, activité vélo pour Saint Martin, participation à l'Ardéchoise pour l'école Louise Michel. Beaucoup de dynamisme de la part des institutrices pour nos écoliers.



TAP

Bilan de cette année, la commune avait embauché plusieurs personnes, modifié, augmenté les heures des ATSEM et personnel communal pour assurer ces TAP. Si le jeudi c'était la Comcom qui prenait intégralement en charge les TAP pour les élémentaires, la commune gérait le reste de la semaine et le jeudi pour les maternelles qui avaient droit à des cours de danse donnés par une professionnelle. Après quelques réajustements en cours de scolarité, nous terminons cette année sur un bilan assez positif.

Bibliothèque

Après un mois de juin sous le signe des mangas, marqué par un partenariat fort réussi avec la Boressoise et C'est pas du jeu, l'équipe de la bibliothèque d'Albon vous invite à découvrir tout l'été sa nouvelle exposition des peintures de Jérôme Sonnier.

La bibliothèque est ouverte tout l'été aux heures habituelles, vous pourrez y découvrir des nouveautés, des revues, un poste internet... et un peu de fraîcheur !

N'oubliez pas de consulter le blog qui vous donne toutes les manifestations à venir, les achats faits durant le mois, ... et bien d'autres choses encore <https://albonbibliotheque.wordpress.com/>

Sinon, l'équipe de la bibliothèque vous prépare une exposition hors du commun pour fin septembre, et lance un appel à tous ceux qui souhaiteraient nous prêter des objets en rapport avec le lait (bidons, pots de yourts, faisselles, ...) merci de nous les déposer en bibliothèque lors des permanences en notant bien votre nom dessus. Merci pour votre participation.

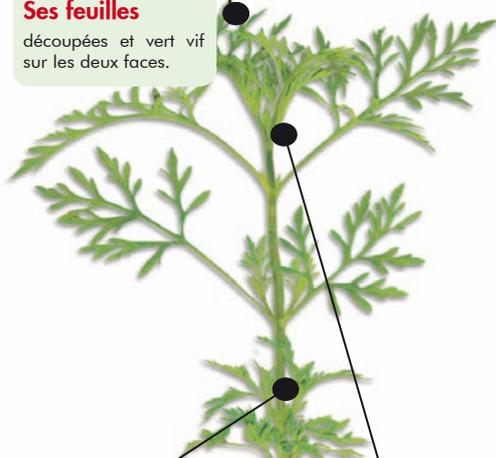


Ambrosie

BIEN RECONNAÎTRE L'AMBROSIE



Ses feuilles
découpées et vert vif sur les deux faces.



Sa tige
est couverte de poils blancs.



Ses fleurs
apparaissent en juillet-août. Elles portent le pollen.

NE PAS CONFONDRE AMBROSIE ET ARMOISE

POINTS COMMUNS		DIFFÉRENCES	
		AMBROSIE	ARMOISE
TIGES	Couleur vert aubergine à maturité	Assez souple et couverte de poils blancs	Assez raide et sans poil
FEUILLE	Très découpée	Vert clair uniforme sur les deux faces	Vert foncé face supérieure blanchâtre face inférieure
FLEUR	Grappes de petites fleurs	Vert-jaune avant éclosion Jaune après éclosion	Vert-gris avant éclosion Blanchâtre après éclosion
ODEUR	Froisser les feuilles	Sans odeur	Très parfumée

LA RÉGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 21 juillet 2000 est très clair : les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers de travaux et les gestionnaires de domaine public sont tenus de :

- prévenir la pousse d'ambrosie (sur terres rapportées ou remuées)
- nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambrosie. Tout contrevenant est passible de poursuites. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder, aux frais des intéressés, à la destruction des plants d'ambrosie. En 2003, un arrêté s'adressant directement aux agriculteurs a été pris. Il concerne les jachères (arrêté préfectoral n° 2003-2008).

INFORMEZ VOUS !

Demandez conseil à votre pharmacien ou votre médecin.

Signalez-la gratuitement :

 **0 800 869 869**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

De juin à septembre

Plus d'informations sur :
www.rhone.fr/ambrosie



POURQUOI ?

À la fin de l'été, les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves :

Rhinite :
nez qui coule, éternuement, maux de tête

Conjonctivite :
yeux rouges, larmoyants, démangeaisons

Trachéite :
toux sèche

Asthme :
essoufflement, sifflement, toux

Urticaire ou eczéma (plus rare) :
plaques rouges, boutons, démangeaisons

OÙ LA TROUVE-T-ON ?

L'ambrosie se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme :

- terrains résidentiels privés
- terrains agricoles
- terrains délaissés
- chantiers de travaux publics et voies de communication
- parcs et aires de jeux (plus rare)

L'EMPÊCHER DE POUSSER



L'ambrosie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :



- en semant du gazon,
- en évitant de tondre trop ras, (si possible ne pas tondre)
- en évitant les désherbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations.

LA DÉTRUIRE



Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite.

Pour cela vous pouvez :

- l'arracher à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (porter un masque)
- la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches, dès l'apparition des fleurs.



ATTENTION

On a constaté qu'elle proliférait autour des volières à oiseaux, car elle est contenue dans les mélanges de graines alimentaires

Ardéchoise

17 juin 2015, le beau temps était présent pour accompagner les cyclistes de l'Ardéchoise. Nos bénévoles du groupe Ardéchoise avaient bien travaillé pour embellir notre village. Cette année, le fil conducteur était «les portes bonheur», deux fers à cheval qui servaient de porte d'entrée et de sortie aux vélos avaient été édifiés sur la place de la mairie. Coccinelles, trèfles à quatre feuilles (découpés, collés... par les enfants de l'école et distribués par leurs soins), costumes de ramoneurs, tous les symboles étaient représentés. Tout a été fabriqué, construit, avec des matériaux de récupération, par les bénévoles du groupe Ardéchoise. Après l'achat de tissus, le groupe de bénévoles a reçu l'aide des couturières du club Épaone pour la confection. Une plaque «escalier Robert Marchand», créée par Nicole a donné lieu à une «inauguration» de cet escalier. Présent pour cette inauguration, Jean-Pierre Payraud, maire d'Albon, Gérard Mistler fondateur de l'Ardéchoise, Bernard Vallet ancien coureur cycliste. Un tableau peint par Dominique Do Créa-Do, représentant Robert Marchand accompagné de Gérard Mistler avec le village et sa tour en fond, a été offert au centenaire lors de cette inauguration. Un lâcher de ballons par les enfants de l'école a égayé le ciel Albonnais. Entre jus de fruits artisanaux et gâteaux fabriqués par les membres du club Épaone, la guinguette «Al'bon porte-bonheur» a rencontré un franc succès auprès des cyclistes. C'est un repas, pris en commun entre tous les bénévoles sur la place de la mairie, qui a clôturé cette belle matinée.



Vie associative

Exposition d'avions et de vieux véhicules

Belle réussite pour cette première exposition statique de vieux véhicules, avions et voitures, organisée conjointement par l'AVPA (Associations pour la Valorisation du Patrimoine Albonnais), présidée par Andrée Payraud, et l'association Aéro-Retro que préside Jacques Bourret. Située sur l'aérodrome du Creux de la Thine, Aéro-Retro a pour objectif de restaurer de vieux avions, de leur redonner vie, en développant une meilleure connaissance de l'histoire de l'aviation. Il s'agit de vieux avions retrouvés aux quatre coins du monde, souvent à l'état d'épaves, que des passionnés réparent soigneusement en y consacrant tout leur temps libre : Mustang P51, Yak 11, T6 américain de la seconde guerre mondiale, la demoiselle de Santos Dumont, etc. L'association a également apporté sa collaboration à quelques films au nombre desquels « Indiana Jones » et « La dernière croisade ».

Ainsi, l'idée d'exposer parallèlement vieilles voitures et vieux avions complétait cette contribution à l'histoire de la mécanique. Et il faut dire que l'exposition valait le détour : un nombre impressionnant de véhicules anciens retapés avec soin, 201, tractions avant, jeeps, camions de livraisons, venus de toute la région, rutilants, trônaient fièrement aux côtés d'avions d'autrefois. Et le beau temps aidant, nombreux furent les promeneurs à venir admirer ces merveilleuses machines.

Fête de la musique

Entre l'arrivée de l'été, la fête des pères et la fête de la musique, ce dimanche était bien festif. C'est sur la place de la mairie qu'ont eu lieu les réjouissances. C'est au son de l'accordéon de Germain Capitaine qu'ont débuté les festivités, à midi. Le repas était tiré du sac. Chaises, bancs, tout était prévu pour passer un bel après-midi. L'école de musique «la Boressoise», nous présentait plusieurs groupes. Les plus jeunes, «Les Mardis Tout Est Permis» avec l'Albonnaise Juliette à la flûte traversière nous enchantaient pour le café. La troupe «Lets go» de Saint Vallier nous proposait une démonstration de plusieurs danses country. La Boressoise, reprenait les instruments avec les «Ficeday» le jeune Albonnais Hugo les rejoignait pour nous proposer du bon rock, et ne nous autorisait pas à faire la sieste. Letsgo, revenait en force pour une autre série de danses. Le groupe «Globe Nuls» clôturait vers dix huit heures cet après-midi placé sous le signe de la musique, avec en prime un excellent solo de batterie par l'Albonnais Patrice. Une buvette tenue par les conscrits nous a permis de nous rafraîchir et de bien supporter la chaleur de ce 21 juin.



Repas CCAS

Samedi 21 mars le CCAS a convié les habitants d'Albon âgés de plus de 65 ans à son repas. Excellent repas préparé par le traiteur « Mets Délices » qui a ravi les convives. C'est l'orchestre Fred Kohler qui était chargé de l'animation. Les notes d'accordéon et de trompette ont raisonné une grande partie de l'après-midi à la grande joie des invités.



Vie associative

Fête de la St-Jean

Entre fanfare, majorettes et jeu gonflable pour les enfants, tout était réuni pour une belle soirée. Après plusieurs démonstrations de zumba proposées par l'école de danse Trans en Danse, c'est autour d'un repas champêtre que se sont retrouvées pas moins de 230 personnes. La nuit tombant, se sont les lampions tenus par les enfants qui nous ont ouvert le chemin jusqu'au traditionnel fougot. En même temps le ciel se parait de mille feux grâce au feu d'artifice. C'est par le bal que s'est terminée cette chaude soirée.

Le hameau de Saint Philibert avait revêtu ses habits de lumière, grâce à l'association vivre à Saint Martin, pour la plus grande joie des acteurs de cette soirée.



Football

Pour la saison 2014/2015 ce sont trois communes qui se sont réunies pour composer le nouveau club « Entente Sportive Nord Drôme ». Réunissant plus de 300 licenciés, dont 164 jeunes, 24 équipes furent engagées dans divers championnats et plateaux du district. L'excellent travail de la commission jeunes devrait conduire à la labellisation de l'école de football.

Nombreux sont les dirigeants, éducateurs, joueurs et même supporters qui ont contribué à la réussite de cette première année passée en commun. Les élus se sont réjouis du bon fonctionnement du club et renouvellent leur soutien. Le bilan sportif est aussi satisfaisant puisque les féminines terminent seconde du championnat et sont demi-finaliste de la coupe Drôme Ardèche. Les seniors garçons terminent sur le podium pour leur première saison en 1^{ère} division. L'équipe 1 excellence des U13 est 1^{ère} exaequo avec Salaise, l'équipe 2, 1^{ère} division U13 finit seconde.

Gym volontaire Albon/Beausemblant

Fort de d'une trentaine de licenciés, la Gym volontaire vous permet d'améliorer votre condition physique, de lutter contre la sédentarité, de partager un temps de loisir et de bien-être : venez nous rejoindre à la séance de gym volontaire. Les cours sont variés avec exercices cardio, step, utilisation de différents agrées, abdominaux, étirements...et nous finissons la saison par des marches dans notre belle commune.

Rendez-vous le mardi à 20 h 30 à la salle des Fêtes Pierre Mendès France d'ALBON à partir du mardi 15 septembre 2015.

Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée.

Première séance gratuite, sans engagement.

Pour tous renseignements, Me Decorme Christine : 04/75/03/01/35



Propreté du village

Nous sommes tous concernés, agissons tous ensemble !

Toutes les incivilités commises dans notre village empoisonnent notre environnement. Jeter son mouchoir, un papier, son mégot de cigarette, oublier de ramasser les crottes de son chien, sans parler des boîtes alimentaires d'un célèbre fast-food, tout cela coûte à notre commune, qui doit mobiliser d'importants moyens pour nettoyer. Ne faites pas à votre commune ce que vous ne faites pas dans votre maison !

Réception des nouveaux habitants

Samedi 28 mars a eu lieu une réception pour les nouveaux arrivants sur notre commune. Événement fort sympathique qui a permis aux nouveaux arrivants de rencontrer l'équipe municipale et certaines associations venues se présenter. Après un discours de bienvenue de la part du maire, c'était au tour de l'Avpaa, Albon botanique, le club Epaone, la bibliothèque, la Boressoise, l'Ardéchoise et le Petit Soutier d'en face de se faire connaître des nouveaux Albonnais. Le verre de l'amitié a permis un échange entre tous les participants et de clôturer cet agréable moment.



infos pratiques



Mairie :

☎ 04 75 03 12 71 - Fax 04 75 03 09 46
ouverture du lundi au
vendredi de 8h30 à 13h30
E-mail : mairie-dalbon@wanadoo.fr

Chats errants

Une nouvelle recrudescence de chats errants a fait son apparition dans la commune. Il est important de rappeler aux propriétaires de félins qu'un couple de chats peut donner naissance à plus de 15000 descendants en moins de cinq ans. Il est nécessaire d'identifier vos animaux âgés de plus de 4 mois ainsi que l'impose la loi de janvier 1999 et de faire stériliser vos animaux de compagnie.



Albon Taxis

Guy & Annie POUENARD ont fait valoir leur droit à la retraite, que leur aimable clientèle soit remerciée. A partir du 1^{er} mai 2015, c'est Patrice BLANC et Estelle NETO qui leur succèdent le N° de tel reste inchangé 06 07 02 77 98.

Bureau : Allée Vénessy (à côté cabinet Dr Maurice CHAMPION)

Merci de reporter votre confiance aux jeunes repreneurs.

Location de la **salle des fêtes** et activités au **gymnase** :
Gérard Fogeron ☎ 04 75 03 16 35 ou
boîte aux lettres.

Ecole Saint-Romain : ☎ 04 75 31 03 98
Attention rappel : nouveau numéro

Ecole Saint-Martin : ☎ 04 75 03 10 65

Cabinet médical (consultation du Dr Champion) :

Mardi et jeudi matin sur rendez-vous de
9h à 12h à Albon. ☎ 04 75 03 01 80.

Lundi, mercredi, Vendredi et 1 samedi sur
3 sans rendez-vous le matin et les lundi,
mardi, mercredi et vendredi après-midi de
15h30 à 19h à Anneyron. ☎ 04 81 92 16 75.

Borne Wifi

Accéder à internet gratuitement depuis un smartphone ou une tablette sur notre commune est maintenant possible. A l'heure où les nouvelles technologies prennent une place de plus en plus importante dans nos vies, la Communauté de communes a décidé d'installer des bornes wifi dans les 35 communes qui constituent Porte de DrômArdèche.



Simplifier l'accès à l'Internet avec reconnexion automatique, c'est possible ! Fini les multiples inscriptions à chaque usage, dans chaque nouveau lieu fréquenté... L'internet devient facile d'accès. Le visiteur renseigne une seule fois son adresse email, il accepte les conditions d'utilisation et c'est tout ! Lors du passage à proximité de n'importe quel établissement équipé de CIGALE, il surfe automatiquement et gratuitement sur le wifi CIGALE.

La borne wifi se situe sur le groupe scolaire Louise Michel.

ARROSAGE

ATTENTION aux zones d'arrosages !

L'été, surtout cette année, oblige agriculteurs et particuliers à arroser leurs plantations. Il faut faire très attention à bien régler les appareils d'arrosage afin de ne pas inonder les voisins, route et autoroute et même le chemin de fer. Une flaque d'eau sur l'autoroute peut devenir la cause d'un très grave accident, un mur de pisé trop mouillé peut s'effondrer... Restons VIGILANTS.



Bulletin municipal de la commune d'Albon
Juillet 2015
Directeur de la publication : Jean-Pierre Payraud

Impression : IDC PRINT Andancette
04 75 03 04 91

Dépôt aux archives départementales à parution.

Site internet

Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires à l'école, la cantine, la bibliothèque, l'administratif, les dates et les comptes rendus du conseil municipal, les brèves d'actualités, les infos pratiques, sur notre site internet :

www.mairie-albon.fr